



**Séance extraordinaire du conseil municipal
26 novembre 2020 à 16 h 25
Procès-verbal**

SONT PRÉSENTS

M. Jacques Gariépy, maire
M. Normand Leroux, conseiller municipal
Mme Véronique Martino, conseillère municipale
Me Marie-Pier Pharand, greffière et directrice des Services juridiques
Mme Caroline Vinet, conseillère municipale
M. Yan Senneville, greffier adjoint
M. Daniel Cantin, conseiller municipal

SONT ABSENTS

M. Jean Beaulieu, directeur général
Mme Judith Gagnon, conseillère municipale
Mme Rosa Borreggine, conseillère municipale

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jacques Gariépy

- 1 Ouverture de la séance
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.2 Période de questions portant sur les affaires spécifiées dans l'avis de convocation
- 2 Affaires spécifiées dans l'avis de convocation
 - 2.1 Avis de motion et dépôt d'un projet - Règlement 529-2020 décrétant un emprunt de 135 000 \$ pour la préparation des études, plans et devis et des travaux préliminaires pour la réfection du pont du chemin du Mont-Maribou
- 3 Varia
- 4 Levée de la séance

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2020-11-560

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Normand Leroux et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 26 novembre 2020 soit adopté, tel que présenté.

1.2 PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES AFFAIRES SPÉCIFIÉES DANS L'AVIS DE CONVOCATION

Le conseil municipal prend bonne note des questions et des différents commentaires émis.

2 AFFAIRES SPÉCIFIÉES DANS L'AVIS DE CONVOCATION

2020-11-561 2.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET - RÈGLEMENT 529-2020 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 135 000 \$ POUR LA PRÉPARATION DES ÉTUDES, PLANS ET DEVIS ET DES TRAVAUX PRÉLIMINAIRES POUR LA RÉFECTION DU PONT DU CHEMIN DU MONT-MARIBOU

Madame la conseillère Caroline Vinet donne un avis de motion à l'effet que le futur *Règlement d'emprunt 529-2020 décrétant un emprunt et une dépense de 135 000 \$ pour la préparation des études, plans et devis, ainsi que des travaux préliminaires pour la réfection du pont du chemin du Mont-Maribou* sera présenté lors d'une séance subséquente et dépose par le fait même le projet de règlement.

3 VARIA

2020-11-562 4 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Daniel Cantin et unanimement résolu :

QUE la séance soit levée à 16 h 28.

Jacques Gariépy

Maire

Yan Senneville

Greffier adjoint